

PRESENTATION

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

CQP ASA EQUITATION

Une Formation professionnelle bi-qualifiante, qui permet de poursuivre vers le BPJEPS Equitation, en s'intégrant dans le monde professionnel équestre.

Elle valide

Le CQP ASA : diplôme d'Animateur –Soigneur-Assistant
Les VETP du BPJEPS : TEST d'entrée au BPJEPS équitation
Et donne l'équivalence des UC5 et UC6 du BPJEPS Equitation

Les compétences du diplôme

- Développer les compétences d'enseignement et d'animation de l'activité équestre
- Organiser et participer à la gestion de l'activité
- Valoriser la cavalerie
- Diversifier les pratiques de loisir dans l'objectif du développement de l'entreprise
-

Il participera à:

- ✓ L'accueil des publics, à l'animation d'une structure et à la promotion des activités
- ✓ L'entretien des chevaux et des poneys, aux soins courants, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations et équipements
- ✓ au travail des équidés et contribue à valoriser la cavalerie
- ✓ l'encadrement des pratiquants (sans autonomie complète) sous l'autorité d'un titulaire d'une qualification de niveau IV relative à la spécialité
- ✓ l'organisation et à la gestion des activités.

Le contenu de la Formation

Sous forme d'UNITES CAPITALISABLES, la formation se décompose comme suit :

Durée de la formation: 750h en centre .735 h en entreprise

4 UC, la formation se décompose comme suit :

- UC1: Etre capable de mobiliser les connaissances liées à l'emploi des équidés et à l'encadrement des publics.
UC2 : Etre capable de réaliser l'accueil du public et la maintenance liée aux activités équestres.
UC3: Etre capable de maîtriser les techniques professionnelles liées à l'emploi et à la préparation des équidés.
UC4 Etre capable d'encadrer un groupe de pratiquants dans le cadre d'une action d'animation.

A l'issue de la formation, le CEFTER propose une poursuite vers le BPJEPS, diplôme de niveau IV qui élargit les prérogatives et l'accès à l'emploi.

La formation débute par un **Positionnement** qui permet un allègement en fonction des acquis de l'expérience, des diplômes obtenus et des compétences acquises au cours d'autres formations.

Les conditions d'entrée

L'entrée en formation est conditionnée par les acquis imposés par la réglementation :

- Exigences techniques : détention de la CEPI, description en annexe (certification de CPNE de niveau Galop 5)
- AFPS –Certificat médical – Journée de recrutement –

Le centre de formation

Equipements du centre de formation	<ul style="list-style-type: none">✓ Carrière de travail de 60mx40m -Carrière de 60x20 - Manège couvert de 40x20✓ Parcours de Cross homologué Galop 7✓ Sellerie Club avec matériel complet, Sellerie réservée aux stagiaires✓ 15 chevaux de sport et de compétition - 20 poneys –✓ Ecuries de 40 places - Boxes à louer - Paddocks sur 30 H✓ Salle de cours 15 places -Vidéo - Matériel informatique✓ 2 camions de transport pour chevaux
Equipement du stagiaire Obligatoire	<p>Nous demandons aux stagiaires de se munir obligatoirement du matériel suivant :</p> <p><u>Pour le cavalier :</u> *</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Tenue de concours ; bombe trois points, Pantalon blanc, Veste, chemise blanche, cravate et gants blancs, une paire d'éperon.✓ Tenue de cross : protège dos ; casque de cross <p><u>Pour le cheval :</u></p> <p>Un licol, une longe, matériel de pansage, bande de repos avec les cotons et guêtres</p>
Equipe pédagogique	<ul style="list-style-type: none">✓ Responsable pédagogique : Marianne DELPRAT- DEJEPS Cavalière Internationale CCE. Membre de la Commission Régionale de Formation au CRE Provence✓ Florence DELPRAT-BPJEPS APT /BTSA✓ Et une équipe d'intervenants spécialisés dans les autres domaines enseignés

Organisation de la formation

Les horaires en centre	9h-12h et 14h-18h
Alternance	<ul style="list-style-type: none">✓ Le stagiaire acquiert des compétences en Centre et en Entreprise.✓ Les entreprises et les tuteurs sont les entreprises de la Région figurant sur la liste habilitée par Jeunesse et Sports.✓ L'articulation est la suivante : par semaine 21h centre et 14h entreprise
Hébergement Hébergement possible sur le centre de formation sous forme de 3 locations Locations disponibles dans les environs (Prix raisonnables). Nous consulter. <u>Véhicule indispensable.</u>	

Le coût de la formation ? Les possibilités de financement ?

- **La formation est cofinancée par la Région et le FSE** pour un parcours de formation
Possibilité de rémunération pour les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi.
Rémunération pour le public jeune « prioritaire » (- de 26 ans).

- **Vous êtes en recherche d'emploi, vous pouvez bénéficier d'un contrat aidé :**

Contrat d'avenir, CIE ; CAE ; contrat de professionnalisation,

Le CEFTER et son équipe se tient à votre disposition de manière à ce que vous puissiez prospecter des structures et des employeurs susceptibles de vous intégrer dans leur établissement.

- **Vous êtes salarié, vous pouvez demander un congé individuel de formation CIF, un DIF**
- **Vous êtes déjà salarié sur un contrat aidé, apprentissage, CIE. Vous pouvez prolonger et ou requalifier ce contrat pour la formation**

Dans tous ces cas, le fond de formation correspondant à l'entreprise peut prendre en charge le coût de formation, Le dossier doit être déposé environs 4 mois avant le début de la formation

- **Financement personnel, nous contacter**

L'inscription au CQP ASA

Remarque :

Les dates et les lieux de session CEP 1 à consulter sur le site de la CPNE : www.cpne-ee.org .

DATE session CEP1 au CEFTER-PACA: 18 septembre2015

**Date de la formation CQP ASA en 2015/2016:
28/10/2015 au 16/09/2016**

Si vous êtes intéressé par cette formation, nous vous demandons de **remplir la fiche d'inscription et de nous la renvoyer impérativement.**

Notre contact : CEFTER-PACA- Florence DELPRAT -Anne marie GAUTIER
04.92.54.24.62 Ou cefter-paca@wanadoo.fr



CEFTER -PACA

05110 Barceillonnette
TEL 04-92-54-24-62
cefter-paca@wanadoo.fr

FICHE D'INSCRIPTION CQP ASA

ANNEE :

NOM* : _____ Prénom* : _____

Date de naissance* : _____ lieu et département de naissance * : _____

Adresse actuelle*

TEL * : _____ TEL portable* : _____

E-mail * : _____

Situation de famille :

Dernière classe fréquentée ou université :

Diplômes obtenus * :

Diplômes en lien avec l'équitation obtenus* :

Numéro de Sécurité Sociale* :

Quelle était votre activité en Juin dernier :

Etes-vous indemnisé par Pole Emploi ?

Si oui N° * :

Avez-vous suivi d'autres formations pour adulte ?

Quel est votre niveau équestre ? _____

Quel Galop avez-vous obtenu et à quelle date ? _____

N° de Licence FFE : _____

Vos classements en compétition : _____

Avez-vous votre cheval personnel ? _____

Avez-vous un moyen de transport * ? _____

Avez-vous un ordinateur portable* ? _____

Prière de joindre :

- Copie de la carte d'identité.
- Copie des diplômes.
- Lettre de motivation, CV.
- Diplôme de secourisme ;
- 2 enveloppes timbrées à votre adresse.
- Attestation AFPS ou de la PSC1
- Certificat médical à la pratique de l'équitation en compétition
- Attestation de réussite et diplôme CEP1

RENNVOYER OBLIGATOIREMENT SI VOUS SOUHAITEZ UNE PRE INSCRIPTION

* = réponse obligatoire

PROTOCOLE CEP1

Les dates et les lieux de session CEP 1 en Région PACA sont à consulter sur le site de la CPNE : www.cpne-ee.org . Calendriers des sessions → type de CEP- → localisation

Déroulement de la CEP1

1 - Capacité évaluée : Etre capable de contrôler l'équilibre, la vitesse et la direction d'un cheval ou poney monté, dans des situations connues et sécurisées et de se déplacer ainsi de manière autonome.

Conditions d'évaluation	Critères d'évaluation
Test individuel pratique d'une durée de 10 min (après 10 min de préparation pour le candidat), en carrière ou en extérieur. Description : Travail aux trois allures, dans un lieu sécurisé, incluant, des transitions inter-allures et l'enchaînement de courbes larges et serrées. Le test est suivi d'un entretien	Position, assiette et fonctionnement du cavalier (équilibre) Correction dans l'emploi et l'effet des aides Correction des exercices réalisés dans le travail (impulsion, contrôle de la direction) Cohérence du travail réalisé (progressivité, adaptation allures-tourner, prise en compte de l'environnement)

2 - Capacité évaluée : Etre capable d'effectuer des opérations de manipulations courantes, de soins courants et de préparation au travail d'un cheval, ou poney, dans le respect du bien-être et de la psychologie de l'animal.

Conditions d'évaluation	Critères d'évaluation
test individuel pratique d'une durée de 10 min (après 10 min de préparation pour le candidat) sur l'une ou plusieurs des opérations suivantes : le pansage brider et seller un équidé soins après le travail entretien des pieds Le test est suivi d'un entretien	Qualité de la réalisation (justesse du geste) Comportement et place lors du travail (calme, attention, qualité du contact avec l'animal) Respect de la sécurité

3 - Capacité évaluée : Etre capable mener en main au pas et au trot et de détendre à la longe aux trois allures un cheval, ou poney, tiré au sort, préalablement détendu (et préalablement enrêné si besoin), pour un travail à effectuer ultérieurement.

Conditions d'évaluation	Critères d'évaluation
Test individuel pratique d'une durée de 10 min (après 10 min de préparation pour le candidat) sur l'une ou plusieurs des opérations suivantes : Détente à la longe d'un cheval ou d'un poney Présentation en main d'un équidé d'instruction Le test est suivi d'un entretien	Réglage et utilisation des harnachements Correction des exercices Adaptation au comportement du cheval au cours du travail Comportement et place lors du travail (calme, attention) Respect de la sécurité Cohérence et efficacité de l'ensemble du travail

4 - La capacité d'explicitation est évaluée par le cumul des trois entretiens.